

**REUNION DU SECTEUR SOCIETE 03/24****Compte-rendu n° 03/24 du 27.05.2024**

**Participants :** N. Montet, J-L. Chéron, D. Fargeot, Y. Grangier, F. Marty, M. Bournazeaud, A. Tournier, C. Malavergne, A. Petit, F. Larzinière, S. Delerive, E. Pichon, C. Catard, Adrienne Sarlandie, Max Faure, Rajaa Courtois, Karine Cario, Sophie Olthoff, C. Touze, C. Lecomte, A-M. Lochou (visio).

**Questions abordées :**

Rappel de dates,  
Bulletin municipal, distribution,  
L'Etrier périgourdin,  
Coupure d'électricité,  
Marché gourmand,  
Interventions de Charles Lesage, résident de la Maison de la Dîme,  
Etude sur recettes et dépenses du restaurant scolaire et de l'ALSH,  
Visite d'Aliénor,

**Date du prochain conseil municipal,**

Problème dans l'appel public à concurrence pour la construction du restaurant scolaire,  
Vente du terrain route de Beausoleil,  
GP : Transfert compétence VVF à la commune de Sorges.

**INFORMATIONS-IDEES-SUGGESTIONS-REMARQUES****Rappel de dates :**

Demain, 18 h, salle du conseil : AG de Livre en fête,  
Dimanche 09 juin 2024 : élections européennes,  
Lundi 10 juin : secteur technique,  
Vendredi 14 juin, Chancelade : concert organisé par Arpège, la chorale de Champcevinel,  
Samedi 15 et dimanche 16 juin : salon du livre (penser à distribuer les programmes avant),  
Lundi 17 juin, 17 h 30, SdF : restitution des étudiants du BUT VTD,  
Mardi 18 juin, 20 h, salle des fêtes : réunion de quartier (secteur 1 : nord et nord-ouest de la commune jusqu'à la route d'Agonac comprise),  
Mercredi 19 juin, 20 h, salle des fêtes : réunion de quartier (secteur 2 : l'est de la route d'Agonac (dont le bourg) jusqu'à la route des mazades non incluse),  
Lundi 24 juin, 20 h, salle des fêtes : réunion de quartier (secteur 3 : lac Lagraule, les Mazades, jusqu'au bas de la route des Mazades),  
Lundi 24 juin : réunion de **secteur société annulée**,  
Mardi 25 juin, 20 h, salle des fêtes : réunion e quartier (secteur 4 : la route de Paris dont Jarijoux),  
Mercredi 26 juin, : visite Aliénor (GP),  
Lundi **1<sup>er</sup> juillet**, 20 h 30 : **conseil municipal (à confirmer)**

**Bulletin municipal, distribution :** le Champcevinel'Infos devrait être livré à la mairie cette semaine. Les conseillers en seront informés dès qu'il sera là. Il sera possible de distribuer en même temps le programme de

Livre en fête jusqu'à la semaine du lundi 03 juin au dimanche 09. Si certains élus ne peuvent pas faire la distribution, merci de nous le faire savoir afin que nous puissions nous organiser pour les remplacer.

L'Etrier périgourdin : la Fédération Française d'Equitation nous a informé que, après audit, l'Etrier périgourdin a obtenu les labels « Activité poney Club de France » et « Bien-être animal » : « Ces labels vous permettent d'être confiant quant aux projets éducatifs ou sportifs que vous pourriez envisager ».

Coupure d'électricité : en raison de travaux « pour améliorer la qualité de la distribution électrique », il y a régulièrement des coupures d'électricité sur la commune en ce moment. La prochaine est prévue le mardi 25 juin de 13 h à 17 h sur Vigneras et l'ancienne route de Château L'Evêque.

Marché gourmand : les commerçants et le Comité des fêtes proposent d'organiser, sous la halle et dans la salle des fêtes, un marché gourmand le vendredi 06 septembre de 14 h à 1 h du matin.

Interventions de Charles Lesage, résident de la Maison de la Dîme : à la demande de C. Lecomte, S. Delerive a rencontré Mr Lesage. Il prévoit une intervention en coordination avec G. Fontalirant lors du salon du livre, une autre à la bibliothèque et a contacté S. Crestey pour cela. En collaboration avec S. Thorillon une intervention avec le centre aéré le 19 juin et enfin une restitution le jeudi 20 juin sous forme de lectures musicales : les enfants liraient le texte qu'ils ont écrit et Charles Lesage les accompagnerait à la guitare.

Etude sur recettes et dépenses du restaurant scolaire et de l'ALSH : A-M. Lochou a fait, pour 2023, une étude sur les recettes et dépenses de la restauration scolaire et de l'ALSH.

Les recettes de la cantine sont de 191 714 € et les dépenses en alimentation de 191 536 €.

Le total des recettes de l'ALSH est 82 731 €.

Le total des salaires du restaurant et du Centre de loisirs est de 811 091 €.

Total des recettes (cantine + ALSH + participation des familles pour les séjours + participations de la CAF) : 366 091, 59 €.

Total des dépenses (alimentation + salaires) : 811 090 € (il faudrait ajouter à ce total : fluides, assurances, produits d'entretien, habillement, maintenance, contrôles divers, maraichage, etc.).

## **DECISIONS PRISES-PERSONNES LES AYANT EN CHARGE**

Grand Périgueux : visite d'Aliénor : 26 juin. Rdv à 16h à la mairie.

**Date du prochain conseil municipal : lundi 1juillet à 20 h 30** (date à confirmer). Secrétaire de séance : Max Faure, (si Max absent : Yohan Grangier, si Yohan absent : Frédéric Larzinière).

## **QUESTIONS MISES A L'ETUDE ET GROUPES DE TRAVAIL CONSTITUES**

Problème dans l'appel public à concurrence pour la construction du restaurant scolaire : nous trouvions que les « choses traînaient » pour la signature des marchés avec les entreprises retenues, alors A-M. Lochou et C. Lecomte ont contacté Terren (ex SEMIPER) qui assure l'AMO (l'Assistance à Maîtrise d'Ouvrage). Ils nous ont alors informé qu'ils « s'étaient aperçus que la publication au journal d'annonce légale, Sud-Ouest, n'avait pas été assurée.... Un dysfonctionnement informatique de la plateforme de publication semble en être la cause.... Nous avons téléchargé l'avis d'appel public à concurrence qui indique bien l'envoi au journal Sud-Ouest en date du 16 janvier 2024 ».

Nous nous sommes rapprochés du service de Contrôle de légalité à la Préfecture et nous attendons maintenant la décision de Mr le Préfet.

## **QUESTIONS A SOUMETTRE AU CONSEIL MUNICIPAL**

### **ELU CHARGE DE LA PRESENTATION**

Vente du terrain route de Beausoleil : suite à cette vente par délibération du conseil municipal en date du 08 avril, le Bureau du contrôle de légalité nous a informé que nous aurions dû prendre l'avis du service des Domaines ! Nous devons donc le faire, retirer la délibération et en prendre une autre certainement lors du prochain conseil.

GP : Transfert compétence VVF à la commune de Sorges : la communauté d'agglo avait intégré dans ses compétences la gestion du VVF de Sorges-Ligueux. N'ayant pas de projet de reconversion du site, le GP, en accord avec la commune, se propose de lui retourner la compétence. Le cas échéant, la CLECT tiendra compte de ce transfert dans l'AC de Sorges-Ligueux.